

Salle Saint-Bruno *infos*

**HORS
SERIE**

La Lettre de la Salle Saint-Bruno • Ne peut être vendu • Mai 2000

Edito

Année 2000, la Salle Saint-Bruno se réorganise, sa communication aussi ...

La Salle Saint-Bruno fait sa mue.

En effet, que de changements en perspectives, dans la continuité bien entendu, pour cette année qui sera marquée par la réorganisation de la SSB...

Réorganisation en raison du nouveau Contrat de ville avec son corollaire que constitue une nouvelle convention pour l'équipe de développement local (EDL, anciennement "assimilée MOUS").

Finie donc, notre convention unique qui englobait toutes les activités de la SSB.

La conséquence immédiate de ce premier changement sera la nouvelle répartition des missions de l'équipe des permanents.

Moncef Labidi, Stéphanie Brial-Cottineau et Muriel Cuny endosseront l'habit de chargé(e) de mission de l'équipe de développement local à 3/4 temps pour les deux premiers et à mi-temps pour la dernière. Sur le reste du temps ils auront la casquette SSB.

Simple, non ! Ils assurent qu'ils ne souffriront pas de schizophrénie si tout le monde fait l'effort de comprendre leur double personnalité.

Nos joyeux lurons passeront allègrement de missions, sous l'égide du Chef de projet, Pierre-François Salviani, menées en concertation, bien sûr, avec la SSB, à d'autres tâches qui les attendent au sein de la SSB avec leurs collègues Sonia Kerdanet et Mohamed Djalo. Par exemple, Moncef poursuivra l'orga-

nisation des formations, Muriel retrouvera la réalisation du Tableau de Bord et Stéphanie la coordination du secteur-emploi. C'est décidément trop simple.

Alors l'idée est venue, dans l'enthousiasme général, d'en rajouter quelque peu en introduisant lors de la modification des statuts de la SSB le 2 février dernier (en plus du nouveau mode de décision désormais attribué aux associations, ...) la possibilité de passer toutes conventions visant à assurer des actions ou des missions concourant à son nouvel objet, à savoir : "Promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants...".

Nous avons, bien entendu, déjà sauté par anticipation sur cette formidable opportunité pour accueillir juridiquement, et plus si affinité, l'Espace Multimédia et pour partie le Dispositif Toxicomanie 18ème.

La SSB se tient, bien sûr, à l'entière disposition de tous pour toute convention complémentaire qu'il serait jugée utile de passer. Ceci, demandera tout simplement, là encore, un petit peu d'organisation et le recrutement de personnel, un détail.

Cet ensemble, plein de cohérence et de lisibilité enfin retrouvée, se devait d'être doté d'un nouvel outil de communication. C'est chose faite avec ce numéro!

Vive la nouvelle formule !!! Cette publication sera l'identité et la lisibilité de la SSB dans sa globalité, ses particularités et son originalité.

Bernard Vacheron

P'tit mot du nouveau Président

Changement important dans l'organisation de l'association : les élus et représentants de la Ville ne peuvent plus être membres du Bureau, et ce pour être en meilleure adéquation avec la jurisprudence actuelle.

Finie la parité et le consensus auquel obligeaient nos statuts du moins, dans les textes, mais non dans l'esprit. Le partenariat associations-élus-institutions municipales restera l'un des fondements de notre raison d'être.

A l'heure où j'ai l'honneur de me voir confier la présidence de la Salle St Bruno, je tiens, au nom de tous les administrateurs, à remercier mes prédécesseurs (Alain Juppé, René Béguet et Daniel Vaillant) qui ont permis à celle-ci d'être ce qu'elle est aujourd'hui : un des fers de lance du Contrat de Ville et de la vie associative à la Goutte d'Or, voire à Paris...

Michel Neyreneuf

Les nouvelles arrivantes...

Bienvenue au club...

Toute l'équipe de la Salle Saint-Bruno souhaite la bienvenue à **Sonia Kerdanet** et à **Muriel Cuny**. Sonia a pour mission d'aider à la gestion du budget et rejoint Stéphanie Brial-Cottineau dans le secteur emploi. Muriel a pour mission de coordonner l'Observatoire de la Vie Sociale et rejoint l'équipe de développement local. Au boulot...

Deux pionniers de la SSB, s'envolent vers d'autres horizons...

C'est déjà fait pour Mme Proszowski qui a reçu une promotion à la DASES au poste de Conseillère technique adjointe. Nous lui devons une fière chandelle pour la confiance qu'elle nous a toujours accordée. En particulier, à une époque, 1993, où certains ne donnaient pas cher de l'avenir, notamment, de l'Interservices de quartier. Ils contestaient surtout de voir une telle mission confiée à une toute jeune association, sans légitimité. Merci encore.

Cette mission en question, innovante à l'époque, c'est Moncef Labidi qui l'a conduite pendant des années avec l'appui de l'équipe. Nous en connaissons tous les résultats aujourd'hui. Parti d'une situation souvent empreinte de suspicion, il a su en quelques années favoriser l'émergence d'une myriade de partenariats, des services publics entre eux, puis avec les associations, ceci dans de très nombreux domaines.

Du recensement des besoins des acteurs locaux, à la mise en place des groupes de travail, puis des pôles-projets, de nombreuses actions en

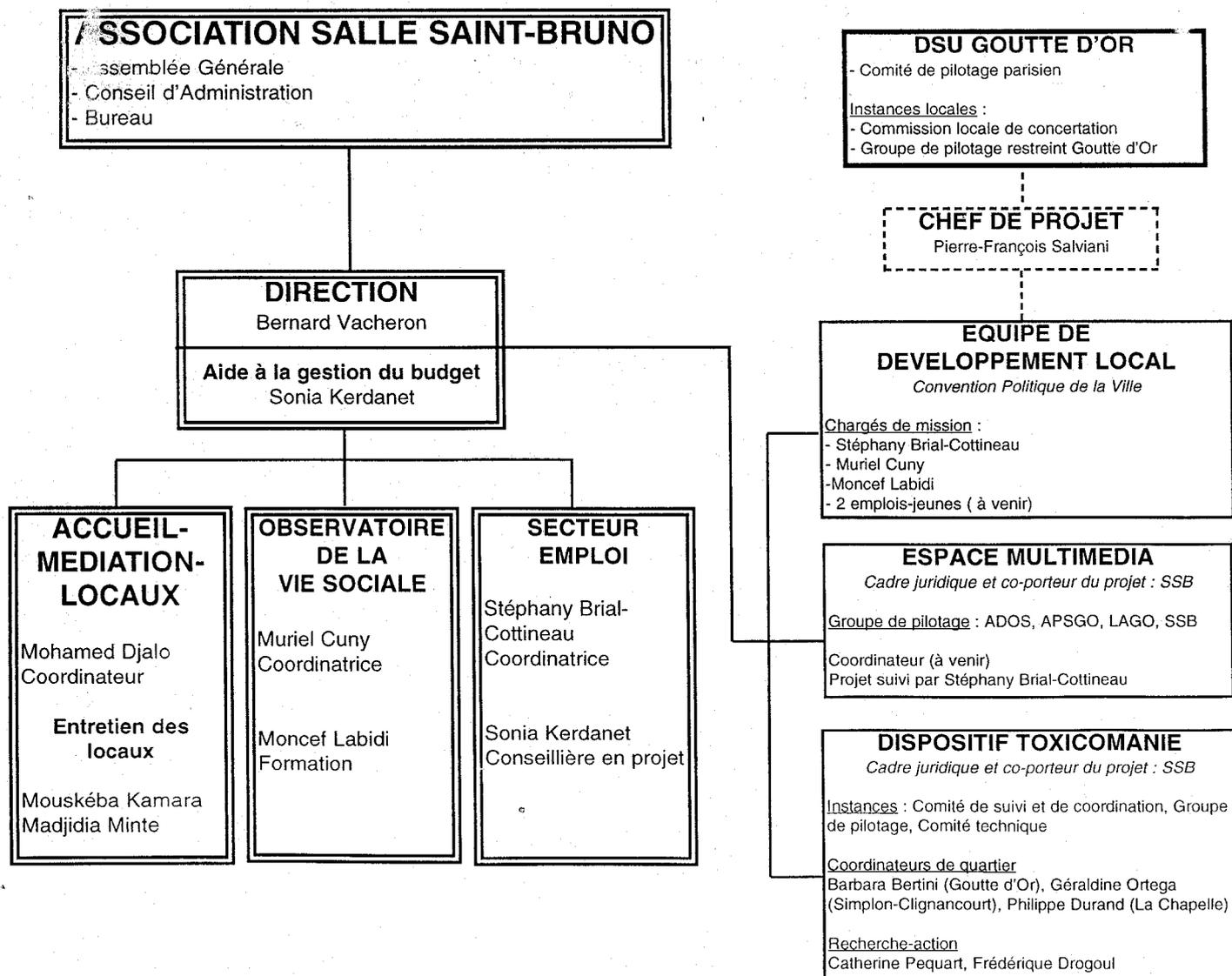
découleront au profit du quartier. Aujourd'hui, Moncef nous a annoncé qu'il souhaitait poursuivre son envie de "faire", en ayant plein de projets dans la tête. En effet, la nouvelle réorganisation de la SSB fait désormais davantage appel au "faire-faire" auprès de nos partenaires. Son départ devrait être prochain, il continue entre-temps ses missions actuelles. Nous remercions, dès à présent, Moncef pour tout son apport et lui souhaitons la meilleure des réussites dans ses nouvelles initiatives. **Salem à notre tunisien de service !**

En exclusivité, le nouvel organigramme de la salle Saint-Bruno

Désormais, simple comme Saint-Bruno !

La nouvelle réorganisation de la SSB a été validée à l'Assemblée Générale du 24 mars 2000.

L'association repose avant tout sur 3 secteurs (AML, OVS, SE). Ces secteurs sont son identité première, sa raison d'être parmi les autres associations du quartier. C'est une association de et au service des habitants, des associations et des services publics.



Nouveaux statuts, nouvelle photo d'identité pour la SSB

En effet, l'association s'est développée au fil des années. Elle a grandi, un nouveau cliché s'imposait.

Si en 1991, lors de la rédaction de ses premiers statuts, son objet se résumait à "la mise à disposition de locaux aux associations d'insertion et de promotion des habitants" et bien qu'un premier "toilettage" ait eu lieu en 1996, l'association se devait de reprendre la plume. C'est chose faite depuis l'assemblée générale extraordinaire du 2 février dernier.

Art 2 : "Promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant notamment pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants du quartier de la Goutte d'Or ou répondant à des besoins précis des habitants". Un élément significatif est également apporté dans cet article : "L'association peut passer toute convention visant à assurer des actions ou missions concourant à son objet" comme par exemple : l'Espace Multimédia, l'Equipe de développement local, le Dispositif Toxicomanie....Y'a qu'à demander !

Nouveau Conseil d'Administration AG extraordinaire du 24/03/00

Membres actifs (associations)

- Faraone Bogazzi (Habiter au Quotidien)
- Leïla Chala (EGO)
- Hédi Chenchabi (AIDDA)
- Sabine Derrida (L'Arbre Bleu)
- Christophe Flichy (ADOS)
- Maïté Gomis (ASFI)
- Patrick Gosset (ADCLJC)
- Lamachi Lamraïdi (APSGO)
- Christine Ledésert (Accueil Goutte d'Or)
- Michel Neyreneuf (Paris-Goutte d'Or)
- Lydie Quentin (EGDO)
- Bernard Taglang (Accueil Laghouat)

Le Bureau

Président : Michel Neyreneuf - Secrétaire : Leïla Chala

Trésorier : Christophe Flichy - Trésorier-adjoint : Patrick Gosset

Membres institutionnels de droit

- Daniel Vaillant (Maire du 18^{ème})
- Claudine Bouygues (Conseillère de Paris)
- Annick Lepetit (Adjointe au Maire du 18^{ème})
- Dominique Lamy (Adjoint au Maire du 18^{ème})
- René Béguet (Conseiller du 18^{ème})
- Antoine Joly (Directeur Vie Locale et Régionale - Ville de Paris)

Prochaine Assemblée Générale annuelle le vendredi 23 juin 2000 à 19h à la Salle Saint-Bruno. Ordre du jour : bilan financier et d'activités 1999, perspectives 2000

Salle Saint-Bruno, les infos par secteur

Observatoire de la vie sociale

- Oyé, oyé, la 4ème édition du Tableau de bord de la vie sociale va sortir... Vous y trouverez des données statistiques 1998 sur les thèmes du logement, de l'enfance, du chômage, de la précarité...

Les premiers résultats du recensement 1999, fournis par notre partenaire l'APUR, vous seront également communiqués dans cette nouvelle édition.

- Les formations aux pratiques culturelles reprendront comme chaque année au mois de septembre. N'hésitez pas à demander le programme courant juin.

Secteur Emploi

Quels changements dans ce secteur ! Désormais, c'est Sonia qui accueille les porteurs de projet et Stéphane coordonne le secteur.

L'Actu : L'ouverture du restaurant d'insertion « Des Mots à la Bouche » est prévue en juin 2000 (30 personnes ont bénéficié d'une formation, d'un stage par l'intermédiaire d'un SIFE et d'un Chantier École). 10 postes seront créés pour le fonctionnement de départ de l'activité.

P'tit bilan : Une cinquantaine de porteurs ont été accueillis en 2 ans et 15 projets individuels ont été créés, générant 28 emplois. Les projets relèvent de secteurs d'activité très différents (un atelier création-vente de luminaires, un café, un cabinet de conseil qualité en entreprise...).

Accueil-Médiation-Locaux

99 : les mises à disposition de locaux dans le livre des records! Près de 17 000 passages contre 15 000 en 98. Ce bon résultat s'explique en partie par l'utilisation du nouveau local Polonceau. Ce local dispose désormais de boxes de rangement (réalisés en collaboration avec Habiter au Quotidien) pour entreposer le matériel pédagogique des associations utilisatrices. De nouveaux travaux devraient être prochainement entrepris grâce à une subvention d'investissement accordée par la Préfecture de Paris

L'accueil des habitants pour des prestations d'orientation et de médiation n'est pas en reste non plus avec 300 situations traitées en 99.

Quelques nouveautés de l'Espace documentaire

■ La revue de presse réalisée par l'OVS fait son retour ! Celle de janvier/mars 2000 est à votre disposition à l'espace documentaire. Celle réalisée par la Caisse des Dépôts et des Consignations est depuis peu consultable à l'Espace doc.

■ Le logement des personnes défavorisées est un thème récurrent en ce début d'année (un supplément des ASH sur le sujet et un rapport parlementaire sont disponibles à l'Espace doc).

■ La commission diocésaine Justice à Paris a réalisé un dossier sur les ZUS. A lire !

■ Les contributions de l'Etat, la Mairie de Paris et la Mairie du 18ème ainsi que celles des associations conventionnées (Equipes de développement local) au Contrat de Ville 2000-2006 sont consultables à l'Espace Doc.

Le bulletin du Dispositif Toxicomanie 18ème

Ce bulletin a pour but de diffuser les informations concernant le dispositif, novateur et expérimental en matière de toxicomanie, mis en place en octobre dernier sur le quartier, sous l'intitulé "Coordination 18". Ce bulletin est réalisé en collaboration avec Barbara BERTINI, Coordinatrice pour le quartier de la Goutte d'Or.

Ce dispositif a été élaboré en partenariat avec le Secrétariat d'Etat à la Santé et aux Affaires sociales, les structures sanitaires et spécialisées en toxicomanie couvrant le 18ème arrondissement et des associations d'habitants de 3 quartiers (Clignancourt-Simplon, La Chapelle-Marx Dormoy, la Goutte d'Or).

Leitmotiv de la Coordination 18 : La Médiation !

Objectifs : Médiation sociale auprès des habitants et amélioration du dispositif sanitaire et social de prise en charge des usagers de drogues. Le projet veut instaurer une interface entre la population, les usagers de drogues et les institutions (Police, Justice, Santé ...).
7 médiateurs "Premières lignes" sont

présents dans les rues (pour la Goutte d'Or, Mina et une autre personne à venir), et assurent un rôle de médiation, d'écoute et de réponse aux préoccupations légitimes des habitants. Ils sont chargés d'aller à la rencontre des usagers de drogues afin de les informer et de favoriser le lien avec le dispositif sanitaire et social.

3 Coordinateurs : un par quartier. Ils sont chargés d'établir et/ou renforcer les "passerelles" entre les acteurs concernés par le problème de la toxicomanie. Il s'agit de repérer les problèmes mal ou non résolus et d'élaborer, voire négocier, de façon concertée une interface entre les habitants, les institutions et les usagers de drogues. Ils organisent, en fonction des problèmes signalés, le travail des premières lignes.

Premiers résultats sur la Goutte d'Or : Interventions à la demande d'habitants dans 22 immeubles, avec 11 médiations réussies et 11 en cours.

80 usagers de drogues connus avec lesquels des relations sont établies et des actions engagées, pour une vingtaine d'entre-eux, en lien avec les structures spécialisées (dont EGO) et sanitaires (ECIMUD : Equipe de Coordination d'Intervention auprès des Malades Usagers de Drogues).

Suivi et évaluation :

3 instances ont été mises en place : le Comité de suivi et d'évaluation (séance publique), le Groupe de pilotage (animé par la DDASS) et le Comité Technique. Une étude-action permanente est également menée sur le développement du dispositif.

Financement 1999 : DDASS de Paris et Conseil Régional Ile-de-France.

Pour tous renseignements complémentaires contacter Barbara BERTINI au 01 53 28 08 89

Le bulletin de l'Espace Multimédia

Ce bulletin a pour but de diffuser les informations concernant l'Espace Multimédia. L'état d'avancement du projet et à terme l'actualité de l'Espace Multimédia, vous seront communiqués dans cet encart du SSB infos par le coordinateur (en cours de recrutement).

Futurs internautes, à vos connections ! Un projet collectif des associations ADOS, LAGO, APSGO et Salle Saint-Bruno, engagées ensemble dans la création et le développement d'un "Espace Multimédia", se monte à la Goutte d'Or. Ce lieu s'adressera à tous les cyberhabitants du quartier, aux cyberassociations, aux cyberacteurs économiques... Il a pour objectifs :
- d'éviter que les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ne renforcent l'exclusion des populations les plus en difficulté.
- d'être un outil de développement local.

Cet espace proposera par exemple :
- des ateliers de découverte et d'échange (internet, CD-ROM...)
- des outils d'aide à l'insertion professionnelle (traitement de texte, recherche d'un emploi sur internet...)
- des outils d'aide à la promotion du quartier (création de sites)...
L'association Salle Saint-Bruno a été choisie pour être le support juridique de ce projet (recrutement, gestion administrative et financière de ce lieu...)
L'intérim de la coordination est assurée par Stéphany Brial-Cottineau, notre cybercoordinatrice. Tous à vos souris, tous sur la vague du net...

Interview

Fabrice NICOL, Directeur d'ADOS (Félicitations au papa et bon rétablissement à son animateur, Idir Chabane)

SSB infos : Que vous apportera l'ouverture de l'Espace Multimédia ?

Fabrice Nicol : L'Espace Multimédia sera un nouvel outil pour réaliser les actions menées par l'association (accompagnement scolaire, animation de loisirs...). Il y a une forte attente des bénévoles ayant une compétence en la matière.

SSB infos : quels sont vos projets ?

Fabrice Nicol : Pour l'heure, aucun projet précis n'est défini. Les thèmes des ateliers seront choisis en fonction des activités à réaliser (théâtre, préparation des centres de vacances...)

Les nouvelles de l'Équipe de Développement local

Derniers préparatifs pour le prochain Contrat de Ville !

Cette rubrique "Les nouvelles de l'Équipe de Développement Local" (EDL) permettra désormais au Chef de projet, Pierre-François Salviani et à l'EDL de livrer toutes les informations utiles dans ce domaine. Ils rendront compte également, dans le cadre de leur mission, de l'état d'avancement des actions et projets réalisés par les acteurs locaux (associations et services publics) et/ou par des habitants, professionnels, artistes ... du quartier. Les orientations du prochain Contrat de ville (2000-2006) et leurs traductions envisageables sur le plan local devront être présentées, ainsi que les modalités d'organisation et de fonctionnement prévues pour la mise en oeuvre de ce dispositif. La place manque pour cela dans ce numéro hors-série consacré prioritairement à la réorganisation de la Salle Saint-Bruno.

Aussi, le prochain numéro, qui sortira en septembre, abordera largement toutes ces questions. A cet égard, une réunion d'informations et d'échanges sur tous ces thèmes se tiendra en octobre prochain.

Quelques infos en vrac

■ **Le Contrat de Ville ne devrait pas être signé avant juillet prochain** entre la Ville de Paris et la Préfecture de Paris. A cet égard, des négociations se tiennent actuellement avec le Conseil Régional quant à l'implication de ce dernier dans le dispositif.

■ **Pour connaître la position de la Ville et de la Préfecture** dans cette affaire, nous vous renvoyons à deux documents disponibles à l'Espace-doc (Une communication du Maire de Paris, de janvier dernier, et un document de synthèse de la Préfecture, communiqué fin mars). Dans ces documents (toujours provisoires) sont repris certains **souhaits exprimés collectivement par les associations conventionnées**

(employeurs des équipes de développement local sur Paris).

Pour la Salle Saint-Bruno, cela signifie notamment sa participation au "comité de pilotage annuel" et au "groupe de pilotage local", en plus, bien sûr, de la CLC. Il est notifié que "les associations conventionnées sont appelées à participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des orientations de la Politique de la Ville". Dans ce cadre, **des accords de fonctionnement** (sorte de cahier des charges) entre le Chef de projet et la SSB seront définis (rôles réciproques de chacun, échanges de réflexions préalables sur le contenu des missions à engager, organisation de l'équipe, articulation entre EDL et les autres secteurs d'activités de la SSB...).

■ Les quartiers "Politique de la Ville" en 2000-2006

Maintien des sites actuels (10ème, 11ème, 17ème, 18ème, 19ème et 20ème avec pour certains des extensions ; Création de nouveaux sites dans le 13ème et le 18ème (quartier La Chapelle) ; Prise en compte de micros quartiers dans les 11ème, 12ème, 13ème, 15ème, 17ème, 18ème (Abbesses), 19ème, 20ème arrondissement.

■ **La proposition de création d'une commission sur la "simplification des procédures administratives"** de la Coordination Inter-associatives de la Goutte d'Or et reprise par les autres associations parisiennes (voir intervention au Forum-Débat "Les associations et la Politique de la Ville" au Collège de France en février 2000 à l'Espace Doc) n'est toujours pas retenue par nos tutelles.

Deux exemples de bonne augure pour l'avenir... : La présentation du Contrat Educatif Local et des orientations 2000 du Plan d'Action Départementale pour l'Emploi se sont faits à 3 voix !

Une fois n'est pas coutume, mais deux fois le pli semble pris ! En effet, que ce soit pour le Contrat

Educatif Local ou le Plan d'Action pour l'Emploi, leur présentation aux acteurs locaux, ainsi que l'organisation du travail partenarial mis en place, ont été réalisés, mano en la mano, par le trio de choc incontournable du développement local, à savoir : les Référents institutionnels (M. Capronnier/REP et Mme Ducros/DDTEFP), le Chef de Projet (M. Salviani) et les Chargé(e)s de mission de l'Équipe de développe-

ment local (Mmes. Brial-Cottineau et Cuny et M. Labidi).

Espérons que ce fonctionnement collectif présidera désormais à toutes les instances de travail mises en place dans le cadre de la politique de la ville ; Ceci, pour un meilleur fonctionnement coordonné de ce dispositif, afin de parvenir à une plus grande efficacité dans la mise en oeuvre des actions et projets.

Maintenant, la plume est donnée au Chef de projet et à l'Équipe de développement local, dans ce qui est désormais leur rubrique dans le SSB-INFOS.

A eux de jouer, dès ce numéro, car les événements n'attendent pas. La récré est finie pour le Contrat Educatif Local ! Et pour ce qui concerne le Plan d'Action pour l'Emploi, c'est déjà la relance ! La parole leur est donnée !

Les nouvelles de l'Equipe de Développement local (suite)

Jusqu'à la fin juin (date théorique de la signature du prochain Contrat de ville), nous nous retrouvons dans une période de transition. Un avenant à l'ancienne convention permet de poursuivre nos missions et d'engager de nouvelles actions. Parmi elles figurent deux évènements majeurs que nous vous présentons ci-dessous.

LE PLAN D'ACTION DEPARTEMENTALE POUR L'EMPLOI

Dans le cadre de la mise en place de ce plan d'action, une réunion de présentation des mesures départementales s'est déroulée le 25 avril 2000. La prochaine réunion est prévue le 7 juin 2000 à 14h à la Salle Saint-Bruno. L'ordre du jour est le recueil des réactions des acteurs locaux et les perspectives de travail à développer.

Voici un résumé des orientations définies dans le plan départemental :

1) La situation parisienne appelle aux orientations suivantes : maintien du nombre de Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi collectifs recentrés sur les actions qualifiantes et les actions linguistiques professionnalisantes, diminution du nombre de Contrat Emploi Solidarité et Contrat Emploi Consolidé compte-tenu du rétrécissement structurel de l'offre, maintien du nombre de Contrat Initiative Emploi

2) Les actions traitant les problèmes sociaux "périphériques" doivent être renforcées en quantité et en qualité (logement, santé, famille, aide à l'articulation de plusieurs temps partiels etc ...).

3) Le suivi personnalisé des parcours

longs de réinsertion doit être encore renforcé, ce qui impose la poursuite des efforts pour améliorer l'efficacité du partenariat entre toutes les institutions concernées.

4) Il faut engager des actions qui renforcent la prise de conscience des responsabilités et des obligations des personnes en difficulté dans leurs démarches pour s'insérer dans l'emploi, par exemple, le développement de la contractualisation des RMistes; modification de leurs représentations individuelles et collectives du marché du travail; incitation à l'initiative pour la recherche d'emploi et à la mobilité géographique et professionnelle.

5) La mobilité professionnelle des DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée) doit être le plus possible orientée vers les secteurs et métiers où se développent l'emploi et la fluidité du marché du travail.

Le partenariat conventionné avec les entreprises et les secteurs d'activité souffrant de pénuries de main d'oeuvre qualifiée doit être renforcé pour toutes les actions de formation.

6) Le développement de l'économie associative parisienne doit être consolidé par des actions partenariales fortes (notamment le secteur de l'insertion par l'activité économique).

7) De même, des actions doivent être engagées pour la revalorisation de certains métiers auprès des catégories prioritaires qui pourraient y accéder par des actions de formations appropriées.

8) Une plus grande lisibilité de l'évolution du marché du travail doit être offerte aussi bien aux entreprises qu'aux DELD.

Pour tous renseignements contacter Stéphanie Brial-Cottineau au 01 53 09 99 55

LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL (CEL)

P'tite définition

Il s'agit d'un contrat signé par la Préfecture de Paris, la Mairie de Paris et le Fonds d'Action Sociale. Les cosignataires décident de coordonner leurs moyens et de réunir leurs compétences pour :

- harmoniser les dispositifs offerts aux jeunes, de l'entrée en maternelle à la sortie du collège, en leur apportant un ensemble d'activités prenant en compte leurs besoins.
- développer sur une zone géographique cohérente des projets éducatifs coordonnés et destinés à favoriser la réussite scolaire et l'insertion sociale.

La mise en place

Une réunion de présentation du CEL aux différents acteurs locaux (directeurs d'écoles, associations...) s'est déroulée le 9 décembre 1999. Cette réunion a permis de constituer un comité de pilotage qui a défini six axes de réflexion et 4 groupes de travail :

- évaluation du fonctionnement du dispositif d'accompagnement scolaire (préoccupation des associations et de l'Education Nationale).
- réalisation d'un document récapitulatif des activités péri et extra-scolaires et mis à disposition à l'ensemble des partenaires
- utilisation et disponibilités des

locaux pour mener des activités péri et extra-scolaires (groupe de travail)

- les liens Ecole/Parents et le rôle des associations dans cette relation (groupe de travail)
- l'accompagnement scolaire, son contenu et la formation des bénévoles.(groupe de travail)
- les activités péri-scolaires (groupe de travail).

Ces différents groupes de travail se sont réunis à plusieurs reprises et ont formalisé des projets. Une réunion de synthèse (30 mars 2000) a validé le projet de CEL qui sera examiné à l'Académie, par le comité de pilotage du CEL parisien le 16 mai 2000.

Pour tous renseignements contacter Muriel CUNY au 01 53 09 99 57